

## Jeux Olympiques d'hiver PyeongChang 2018

**Participez à notre concours et gagnez l'un de nos nombreux prix !**

Du 10 au 25 février, rendez-vous chaque jour avec les JO sur la RTS.

### A gagner

Grand prix final, offert par Toyota

Une **voiture** Toyota RAV4, 4x4 hybride, d'une valeur **CHF 47'000.-**

Autres prix, chaque jour, offerts par Samsung

- Un **smartphone** Galaxy Note8 avec son stylet S Pen
- Deux **écouteurs sans-fil** Gear IconX, votre coach fitness
- Une **tablette** Galaxy Tab S3 avec son stylet S Pen

### Délai de participation

Chaque jour du 10 au 25 février sur RTS deux, dès parution du premier clip présentant le concours.

Chaque concours prendra fin à :

- 19h00 les 10, 11, 17, 18, 24 et 25 février
- 20h15 les 13, 14, 20 et 21 février
- 20h30 les 12, 15, 16, 19, 22 et 23 février.

Le concours n'est pas valable pendant les rediffusions.

### Modes de participation

Il suffit de répondre à la question qui sera posée à l'antenne, chaque jour :

Téléphone : 0901 44 55 01 ou 0901 44 55 02 selon la réponse choisie (80 cts/appe) ;

Internet via smartphone ou tablette : [concours.rts.ch/johiver](http://concours.rts.ch/johiver) (gratuit).

### **Gagnant du grand prix final**

Toutes les personnes ayant participé au concours « Jeux Olympiques d'hiver 2018 » et ayant donné une bonne réponse participent automatiquement au tirage final pour gagner le grand prix.

Le tirage final aura lieu au terme de la dernière journée.

Plusieurs participations par personne sont possibles. Les lots sont attribués par tirage au sort parmi les bonnes réponses.

Les participants ont les mêmes chances de gain, quel que soit le moyen de participation utilisé.

Sont autorisés à participer au concours les personnes âgées de 18 ans au moins, résidant en Suisse et au Liechtenstein.

Le nom des gagnants sera publié sur la page Concours JO 'hiver sur [RTS.ch/sport](http://RTS.ch/sport), rubrique PLUS, le jour ouvrable suivant la clôture de chaque tirage au sort ; chaque gagnant sera contacté personnellement, après la fin des Jeux Olympiques, pour la remise de son prix.

Si un gagnant ne peut pas être contacté dans un délai raisonnable, il sera procédé à un nouveau tirage au sort.

Le concours « Jeux Olympiques d'hiver 2018 » est organisé conjointement par la RTS, la RSI et la SRF.

L'article 8 des [Conditions Générales](#) du site [RTS.ch](http://RTS.ch) s'applique à ce concours.